

Procédures et traitement d’une demande de reconnaissance des acquis expérientiels (RAE) au Registrariat

- ❶ L’étudiant doit être admis dans un programme d’études à l’UQTR ;
- ❷ L’étudiant doit remplir le formulaire-portfolio électronique de RAC et y insérer toutes les pièces justificatives requises;
- ❸ La demande est vérifiée par le Registrariat et transmise à la direction de programme pour étude de contenu;
- ❹ La décision est transmise à l’étudiant par le Registrariat. L’étudiant reçoit un courriel automatisé l’invitant à consulter la décision au formulaire-portfolio de RAC;
- ❺ La RAE devient **officielle** une fois validée par le Registrariat. Elle est validée si les pièces officielles requises ont été dûment transmises et, le cas échéant, si les frais exigés ont été acquittés par l’étudiant.

** En moyenne, le délai de traitement d’une demande de RAE peut s’échelonner sur quelques semaines (4 à 8 semaines).*

Plus spécifiquement, pour être admissible à la reconnaissance du cours-stage I, l’étudiant doit rencontrer certaines conditions préalables à l’ouverture d’un dossier RAC. Il doit également fournir des pièces justificatives nécessaires à l’analyse de sa demande. Toutes ces pièces doivent être déposées directement sur le formulaire-portfolio (demande de RAC) disponible à l’adresse suivante :

<https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/apex/f?p=9005:LOGIN>

Conditions d’admissibilité			Documents fournis appuyant la demande
<p>Stage à 1 crédit Avoir une expérience pertinente en enseignement en milieu scolaire ou communautaire (excepté pour le baccalauréat en art) qui représenterait une vingtaine de journées, dont 5 à 10 jours consécutifs (90 heures ou plus)</p>	ou	Avoir fait les stages dans certains programmes collégiaux pertinents.	<p>❶ une feuille de temps (en précisant les heures de suppléance ou de stage effectuées)</p> <p>❷ un rapport portant sur le cheminement professionnel en enseignement (voir annexe 1; comprend 3 sections)</p>
<p>Stage à 2 crédits Avoir une expérience pertinente en enseignement en milieu scolaire ou communautaire (excepté pour le baccalauréat en art) qui représenterait une trentaine de journées, dont un minimum de 15 jours consécutifs (120h ou plus)</p>	ou	Avoir fait un stage 1 dans un autre programme de premier cycle en enseignement de l’UQTR <u>OU</u> des stages collégiaux, combiné à de l’expérience pertinente ou dans une autre université comportant un minimum de 2 crédits.	<p>❶ une feuille de temps (en précisant les heures de suppléance effectuées)</p> <p>❷ un rapport portant sur le cheminement professionnel en enseignement (voir annexe 1; comprend 3 sections)</p>

** Pour éviter de rencontrer des retards dans votre cheminement universitaire, il vous est conseillé de transmettre votre demande de RAE une session avant le stage I.*

Il est à noter que la direction du programme d’étude concernée par la demande de reconnaissance des acquis expérientiels pourrait exiger de rencontrer l’étudiant(e) afin d’approfondir certaines thématiques abordées dans le cadre du rapport portant sur le cheminement professionnel.

D’autres critères d’admissibilité pourraient aussi être imposés à l’étudiant pour l’étude du dossier. Par exemple, la direction de programme pourrait exiger que les expériences personnelles ou professionnelles en lien avec la demande aient eu lieu dans les cinq dernières années inclusivement, ou encore qu’elles totalisent un minimum de X heures, etc.



ANNEXE 1
Rapport de cheminement professionnel en enseignement

Nom : _____ Prénom : _____ Code permanent : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____

Je suis admis au programme suivant :

N° de programme : _____ Nom du programme : _____ Session : _____ Date de la demande : _____

A. Préciser le sigle du cours et le nombre de crédits pour lequel vous demandez une reconnaissance des acquis (voir sur la page web des cours offerts à l'UQTR : https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/pgmw000.afficher_page_accueil?owa_type=C.)

B. Répondre aux questions ci-dessous :

① Décrire précisément la nature de votre expérience en milieu scolaire ou communautaire (emploi/stage, durée, nombre d'heures, type de milieu, etc.)

Stage à 1 crédit et à 2 crédits :

② Résumer les tâches que vous avez accomplies dans le cadre de cette expérience en insistant sur les objectifs du stage concerné (voir annexe 2).

Tâches liées au stage à 1 crédit

Tâches liées au stage à 2 crédits

③ Expliquer en quoi votre expérience professionnelle vous a permis de rencontrer des visées similaires au stage 1 (voir l'annexe 2).

Annexe 2
Descriptifs de cours du stage 1 pour l'ensemble des programmes en enseignement

Programmes						
	Baccalauréat en enseignement des langues secondes 7090 2 crédits	Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et la santé 7138 1 crédit	Baccalauréat en enseignement des arts 7173 1 crédit	Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire 7990 2 crédits	Baccalauréat en enseignement secondaire 7651 à 7656 1 crédit	Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale 6088 et 6089 2 crédits
Sigle du cours	DLA1035 Stage I : sensibilisation primaire	PPK1014 - Stage I : sensibilisation à l'enseignement en EPS au préscolaire/primaire	EAR1024 - Stage I: sensibilisation au milieu	PED1047 Stage 1 : Attitudes professionnelles et immersion dans le milieu scolaire	PDG1021 - Stage I: exploration	EEL1019 - Stage I : sensibilisation au milieu scolaire
Descriptif de cours et compétences à développer	Découvrir l'environnement scolaire. Se familiariser avec l'organisation générale d'une école primaire. Découvrir les composantes organisationnelles, psychopédagogiques et académiques du travail d'enseignant. Prendre conscience des savoirs théoriques et pratiques à acquérir. S'initier à l'intervention auprès des élèves. Vérifier la pertinence du choix de carrière.	Ce stage de sensibilisation permet à un stagiaire d'accompagner un enseignant spécialiste en éducation physique et à la santé dans les différentes occupations reliées à sa tâche. Par l'observation et par la participation ponctuelle à diverses activités, le stagiaire se familiarise avec les composantes de la profession à laquelle il se destine, de même qu'à toutes les dimensions de la vie d'une école primaire. Sous la supervision d'un enseignant associé spécialiste en éducation physique et à la santé, le stagiaire est amené à : (a) découvrir les modes de fonctionnement de l'école;	Découvrir la réalité et l'environnement scolaire en tant que futur enseignant en arts. Se familiariser avec l'organisation générale d'une école ainsi qu'avec les différentes instances essentielles à son fonctionnement. Distinguer les composantes du programme de formation en enseignement des arts. Familiarisation avec l'environnement scolaire. Observation du fonctionnement général d'une école primaire ou secondaire et de ses composantes	Prendre conscience des enjeux d'une formation professionnelle à l'enseignement, de la complexité du rôle de la personne enseignante au primaire et consolider son choix de carrière. Prendre conscience des attitudes professionnelles requises. Stage dans le milieu scolaire : Observation de situations d'enseignement-apprentissage. Attitudes professionnelles. Se familiariser avec la vie d'une classe. Animation d'une activité de présentation. Enseignement et gestion de la classe. Prise en charge de périodes et de demi-journées. Séminaires pré et poststages : Réflexion sur ses attitudes professionnelles, sa propre capacité d'entrer en relation	Le but du stage est de permettre à l'étudiant de redécouvrir l'environnement scolaire du point de vue d'un futur enseignant et de se familiariser avec les diverses composantes de la profession enseignante ainsi qu'avec toutes les dimensions de la vie d'une école secondaire. Le stage d'exploration est celui au cours duquel un stagiaire est jumelé à un enseignant, l'accompagner dans les diverses activités de sa tâche. Il donne au stagiaire l'occasion d'observer le déroulement de ces activités et d'y participer.	Découvrir la réalité et l'environnement scolaire en tant que futur enseignant et apprendre à s'y intégrer. Se familiariser avec l'organisation générale d'une école à l'un des divers ordres d'enseignement, en comprendre les composantes organisationnelles, psychopédagogiques et académiques. Découvrir la spécificité d'une classe d'adaptation scolaire au regard des composantes de l'organisation scolaire.

		<p>profession enseignante et (c) amorcer et poursuivre le développement de certaines compétences professionnelles attendues en enseignement. Ce cours stage est d'une durée de 2 semaines.</p>	<p>psychopédagogiques et académiques. Observation de l'organisation matérielle, pédagogique et temporelle des activités en classe d'arts et hors de la classe. Développement de ses habiletés d'observation participante en ciblant plus particulièrement les rapports élèves/enseignant.</p> <p>Analyse du programme universitaire de formation pratique. Identification des compétences attendues et des tâches relevant de l'enseignant spécialisé en arts. Clarification de ses attentes et responsabilités comme futur enseignant face aux exigences de la profession. Introduction aux outils individualisés de formation : amorce du Projet d'Enrichissement Professionnel (PEP), journal de formation, portfolio. Vérification de la pertinence de son choix de carrière.</p> <p>Compétences visées en séminaire et en milieu scolaire : CP1, CP2, CP8, CP11 ET CP12</p>	<p>avec un groupe d'élèves, sa capacité à gérer un groupe-classe, à planifier et de mettre en œuvre de courtes périodes d'enseignement qui donnent aux élèves le goût d'apprendre. Planification d'activités d'enseignement qui requièrent le transfert des apprentissages faits préalablement dans les cours universitaires (Laboratoire d'initiation à l'intervention pédagogique, communication et didactique, gestion du groupe-classe, etc.).</p> <p>Compétences évaluées :</p> <p>CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement CP7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves CP11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession CP13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession</p> <p>L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).</p>		<p>Capacités d'observation.</p> <p>L'environnement scolaire en adaptations scolaire et sociale : l'école et la classe, l'organisation matérielle et pédagogique, les ressources humaines et matérielles, l'organisation du temps d'activités en classe et hors classe, le rôle des différents intervenants, les programmes en vigueur pour les différentes disciplines, les différents comités à l'école, la vie syndicale.</p> <p>L'observation : quoi observer, pourquoi et comment, observation critique de comportements d'apprentissage et d'enseignement.</p> <p>Problématiques spécifiques à l'adaptation et l'inclusion scolaires, attitudes essentielles à l'intervention dans ce domaine. Éthique professionnelle : définition et manifestations.</p> <p>Amorce du dossier professionnel progressif pour appuyer le choix de carrière.</p> <p>Les séminaires reliés au stage I permettent à l'étudiant d'identifier ses objectifs professionnels et personnels et de préparer son insertion dans le milieu d'accueil.</p>
--	--	--	--	---	--	---